Reflections Sur L'amputation Des membres =
Par en. Trelina, garçon maitrise à l'hopital St. André de Bordeaux.

L'amputation des membres est L'extreme De La chirurgie, Les Bons praticiens conviennent de cette verité, et plusieurs — D'entr'eux disent qu'il ne faut presque J'amais y avoir Recours, ils se Sont occupés Des moyens de Rendre Cette opperation inutille, En joignant Les Secours de Leur art; aux Ressources de La nature. il n'en Est pas de même D'une quantité D'autres — Chirurgiens, qui trouvent trop Souvent La necessité D'amputer, assujettis à une ancienne habitude; ils Suivent aveuglément Les Regles et préceptes Ecrit par nos anciens maitres, Comme Eux ils n'ont pas Eu assés de confiance à cette mere nature, qui a des Ressources que nous ne connoissons pas: et Souvant Lors que nous La croyons Eu défaut Ce n'est que notre impuissance qui — Condamne, et nos procédés qui L'imputeent D'agis. Combien de fois ne Laton pas vûe victorieuse Dans Les cas Les plus graves, et Combien de membres n'aton pas amputé, qu'elle Seule aurait — Conservé. —

Dans Les gangrenes, Dans Les plaies Darmes afeu, et Dans Les fractures compliquées, il Est plus facille au plus grand nombre Des chirurgiens, de condamner un membre à L'amputation que — De traiter La maladie qui Laffecte. Ce n'est pas En amputant un Bras, une Jambe, que Le chirurgien fait paraitre Sa — Dextorité et Son Savoir; Ces operations sont trop mecaniques pour Repandre un grand merite Sur celuy qui Les fait: nous serions — donc toujours Exposés avoir Les chirurgiens ordinaires, Bornés par Ces autorités Suivre ~~aveuglement~~ Cette routine, en vain accademie

NATIONALE DE MEDECINE

ARC 58 n° 27

D'homme savant n'était continuellement occupé, à perfectionner le plus utille de tous les arts.

Nous espérons voir sortir de son sein un corps de doctrine qui réduira les cas qui nécessitent l'amputation, à un bien petit nombre. Cette réforme est nécessaire et est utille à l'humanité autant à la chirurgie, ce reste de cruauté et mettra les critiques de cette science en défaut. on verra que le but du véritable chirurgien, est de conserver et non pas de détruire, et si quelque fois il est obligé de priver son semblable de quelqu'un de ses membres, ce n'est qu'après avoir employé inutillement tous les autres secours, qu'il est forcé d'en venir à un moyen extreme pour lui conserver la vie.

Une telle réforme faite par l'academie de chirurgie, sera une loi, un code en chirurgie; qui se répandra dans toutes les parties du monde ou les ouvrages de cette illustre compagnie, ont coutume de vivifier l'art de guérir en éclairant les hommes qui s'y destinent. les observations des praticiens, jetteront un grand jour sur la nature que nous occupe, les observations n'étant que des faits qui se passent sous les yeux de l'observateur; doivent être des règles invariable pour la pratique. Je suppose des observations bien faites, et par des hommes véridiques et incapables d'en supposer; c'est dans ces vues que je l'honneur de présenter à l'academie, quelques faits, que j'ai eu occasion d'observer.

L'amputation d'un membre affecté de gangrene, paraît inutille pour la cure de cette maladie; puisqu'il faut toujours attendre que la nature ait borné ses progrès, or puisque l'amputation ne peut pas arrêter les progrès de cette maladie, elle est non-

seulement inutile, mais même préjudiciable. elle exposerait les malades, alors les accidents et dangers qui accompagnent cette opération, la nature qui a fait seule tous les frais pour arrêter cette cruelle maladie; se trouvera épuisée et hors d'état de résister à une amputation: d'ailleurs qu'elles avantages retirerait-on de cette opération dans ce cas-ci, si l'esphacèle s'est heureusement emparée d'un membre et que la nature ait lié la force de surmonter cette maladie, elle aura celle de séparer le mort d'avec le vif, et elle l'aimera bien peu de chose à faire au praticien. Ci au contraire il y a encore un reste de circulation, ne peut on pas espérer de conserver le membre; le traitement de ces maladies devrait seul occuper les chirurgiens, et la pratique qu'on suit semble mériter une réforme.

Depuis quatre ans que je sers l'hôpital, en qualité de chirurgien gagnant-maîtrise, je ai occasion d'observer souvent que dans le traitement des gangrènes, l'usage des remèdes spiritueux, toniques, anty-septiques &c. étoit plus préjudiciable qu'avantageux. Ces remèdes agissent comme tout le monde sait, en irritant, en crispant, et en augmentant l'érétisme de la partie: de là il s'en suit que le diamètre des vaisseaux est diminué, que la circulation est plus gênée, et que l'engorgement est plus considérable: donc les remèdes dont nous parlons loin d'arrêter les progrès de la gangrène, ne font que la propager en augmentant l'érétisme, l'engorgement, l'inflamation, et en éteignant un reste de circulation qui se faisait dans des vaisseaux qui avaient échapé à la contagion de la maladie; mais qui ne peuvent échaper à l'action de ces remèdes. L'état de foiblesse de ces vaisseaux ne répond plus

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

à l'action stimulante de ces remèdes, de la une tension inégale, et une dégradation dans les oscillations des vaisseaux produite par un defaut de compansation; des vibrations différement modifiées sur les uns et sur les autres vaisseaux. —

Les remèdes emolliant et les resolutif, semblent meriter la préférance dans cette circonstance, ils agissent bien différament des précedent; autant de porter l'incendie dans une partie affligée, ils y portent le calme et la tranquilité, leurs molecules pénètrent les fibres des vaisseaux sans les irriter, les humectent et leur rendent leur l'asticité naturelle. L'irritisme et l'étranglement des vaisseaux sont détruits, la chaleur naturelle y est établie, la circulation dans les vaisseaux capillaires est plus aisée et par elle la vie est conservée dans la partie menacée de pourriture. Les incisions qu'on fait ordinairement sur les membres gangrénés, sont encore plus nuisibles que l'application des anti-septiques; le but du praticien, en les faisant est de mettre les remèdes à même d'opérer avec plus d'energie: cette theorie porte à faux. Si les jusions dont il s'agit ne s'étendent que sur la partie morte; elles sont inutilles, si elles pénètrent au delà, elles sont nuisibles. 1.o parce qu'il arrive qu'on peut couper quelque partie saine, qui auroit été d'un grand secours pour conserver la vie au membre. —

2.o La douleur qu'on fait éprouver au malade, produit une irritation qui augmente l'engorgement de cette partie; en déterminant une plus grande quantité de sang, et d'autres humeurs à se porter vers la partie irritée. Ce n'est qu'en bannissant les incisions, les anti-septiques, les toniques, &c. que je vû la nature se de barrasser nombre de fois, d'un membre entier et dans des cas même désespérés, terminer-

des gangrenes beaucoup plus heureusement qu'on n'osait l'espérer. —

I. observat. Un homme agé de quarante cinq ans, fut porté à l'hôpital ayant toute une extremité inferieure, dans un état de tumefaction et de stupeur des plus completes, sans chaleur et sans aucune sensibilité. cette maladie étoit l'effet d'un séjour de huit jours, que ce miserable avait fait dans un endroit marecageux; en travaillant à faire des fossets. au premier coup d'oeil le malade parut sans ressource, je fis couvrir la cuisse, la jambe, et le pied; d'un cataplasme emollient et resolutif, arrosé plusieurs fois dans le jour avec une decoction de même nature, le malade fut mis à l'usage du Kina trois fois par jour; ces moyens furent continués pendant quelque temps, mais le cinquieme jour la gangrene se borna vers la partie superieure de la jambe, en laissant un lambeau sain beaucoup plus long sur la partie posterieure que sur l'anterieure. —

La suppuration s'établit et la séparation du vif avec le mort se fit en peu de temps sans hémorragie, de façon que le dix huitieme jour; il ne nous resta à faire qu'à scier le tibia et le peroné, qui étoient ~~tout~~ de charnés: et qui auraient prolongé la cure de la maladie. le lambeau qui était vers la partie posterieure de la jambe fut conservé, et nous servit beaucoup pour la cicatrisation de la plaie en nous fournissant une portion de peau; qui abrégea la cure. —

II. observat. Le nommé mars naigre de guinée, agé de vingt ans vient à l'hôpital, à près avoir resté trois jours ~~chez~~ caché dans un fossé plein d'eau, et les jambes enfoncées dans l'argille jusqu'aux genoux. ses deux jambes étoit affectées de gangrene seche, j'employé les mêmes remedes pour celui ci que pour les malades précédent; et j'en obtins les mêmes avantages. le huitieme jour la gangrene fut bornée à la partie moyenne de la jambe droite, la suppuration commença

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

à l'établir et les parties molles furent entierement cernées le quatorzieme, il n'est qu'elques tendons qui tenaient encore. La jambe gauche ne fut pas si mal traitée, la gangrene n'affecta que les ~~tendons~~ orteils et la peau qui couvre les métatarses; les tendons du muscle extenseur commun furent detruits, la suppuration étoit bien établie les parties étoit dans le meilleur etat possible: et promettaient une guerison prompte; quand ce misérable qui avait résolu de se venger d'un mauvais traitement que son maitre lui avait fait; et ne pouvant le faire sans se detruire lui même, se fit porter hors de vie et s'en irro, il fut saisi de mouvement convulsif et d'une espece de tetanos qui le fit perir dans six heures de temps, il étoit au vingt six de la maladie. ce

III. observat. Une petite fille agée de treze ans, se fractura la cuisse vers la partie superieure du femeur, les parens de cet enfant envoyerent chercher le Bourreau pour reduire la fracture. le dernier (que je cite aux bonnes) à son ordinaire ne connut point la fracture, mais il dit qu'il y avait un nerf foulé: en conséquance il frota toute la partie de graisse, et appliqua sur la partie superieure de la cuisse un bandage roulé si serré, qu'il fit tomber le pied, la jambe, et la cuisse en gangrene; ce bandage resta quatre jours sans que les cris de la malade, purent determiner cet ignorant à le lacher. ce

Je fus appellé le douzieme jour pour voir la malade, je trouve cette petite infortunée dans un etat affreux, le pied et la jambe commencait à se desarticuler, les muscles de la jambe tomboient par lambeaux; la suppuration etoit affreuse la gangrene etoit bornée aux deux tiers superieurs de la cuisse. le traitement de cette maladie fut des plus simples, la mere de cet enfant lavait les parties spacelles avec une décoction de differentes plantes, qu'un charetier des

ses voisins lui avait indiqué; et dont il se servait lui même pour laver les pieds de ses chevaux lorsqu'ils étoit malades. cette décoction pouvait être emolliente, résolutive, detersive &c. je ne changé rien au traitement qu'on lui faisait, je recommandé seulement de la panser trois fois par jour; et de couvrir les parties gangrenées avec des compresses trempées dans la même decoction. pour tout régime je fis donner un peu de nourriture à cet infant, et plusieurs cuillerées de vin dans la journée.

Je suivis exactement cette maladie, et je vis tomber en pourriture et en différents temps; les muscles, et les tendons; les ligaments des articulations étoit les parties qui resistoient le plus à la pourriture. la jambe et le pied furent les premiers à se désarticuler, en suite la jambe avec la cuisse, en fin; le trente neuf de la maladie, la portion du femeur qui étoit au dessous de la fracture tomba, avec quelques portions d'aponevrose qui l'assujettissoient aux parties saines. Alors le moignon se trouva surmonté d'une portion du femeur dénué de son perioste, je scié cette portion qui avait deux pouces de longeur, tout près du grand trochanter; le moignon se ~~detacha~~ détacha bien et la cicatrise se forma assés facilement. il faut observer que pendant le traitement il ni eut point d'hemorragie, et que la malade, malgré la grande supuration conserva assés d'embonpoint, pour nous rassurer sur son etat. je ne sai si on doit l'attribuer à la nourriture grossière qu'elle prénoient, (car elle appartient a des parans très pauvres) ou au peu de remèdes dont elle a fait usage.

IV. observat. une fille âgée de quinze ans, vint à l'hôpital avec un ulcere qui occupoit toute la partie anterieure de la jambe; depuis la tuberosité du tibia jusqu'a la partie inferieure de l'os, la surface de l'ulcere etoit recouverte d'une escâre gangreneuse avec carie au tibia, le pied etoit

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

engorgé Demateux, avec une suppuration putride de la plus mauvaise nature.

Une consultation des gens de l'art décida l'amputation indispensable, la malade s'opposa fortement, dès ce moment nous la crumes sans ressources et victime de son entêtement. Je la fis panser avec une décoction détersive deux fois par jour, on lui donnoit également deux fois par jour, deux verres d'aposème fébrifuge. Le sixième jour je trouvai les bords de l'ulcère un peu boursouflés et rouges, la suppuration avoit changé de nature: nous continuâmes les mêmes remèdes. La suppuration s'établit bien l'escâre ganglineux se détacha, et laissa deux pouces et demy de tibia denudé dans toute sa circonférance, les parties se détergeant le pied se dégorgea par la grande suppuration; l'exfoliation de cette portion de tibia se fit, elle fut remplacée par une matière concrette et inorganique. La malade sortit bien guerie au bout de cinq mois, n'ayant pas avec une jolie jambe; mais assés bonne pour remplir ses fonctions.

2 Dans le traitement des plaies d'armes à feu on est dans l'usage d'employer les incisions soit pour dégager la partie soit pour faciliter l'extraction des corps étrangers soit enfin pour faire cesser l'entiment des solides.

Dans les plaies d'armes-à-feu qui interessent les extremités, l'amputation est un moyen bien incertain pour conserver la vie au sujet; la nature à des ressources infinies pour conserver la partie malade, ou pour s'en débarrasser si elle lui devient nuisible. elle agit avec prudance, et lorsqu'on ne la trouble pas dans son ouvrage, elle remporte des victoires qui surprennent l'observateur.

Ces incisions malgré l'autorité des illustres chirurgiens, qui les ont pratiquées ne doivent pas etre admises generallement; pour nous justifier envers ces savants praticiens, ou nous permettra de parler le langage de l'observateur. nous avons eu occasion de voir souvent que ces incisions avait des suites funestes, elles ne remédient point à l'étranglement parce qu'on ignore qu'elle est la partie qui le forme; parconséquent elles sont faites sans ordre, et sans preceptes: et souvent sur des parties étrangeres aux accident et qui sont d'une sensibilité

et d'une irritabilité sans égale. on coupe imparfaitement une aponevrose, une membrane, un muscle, cette section imparfaite produit un tiraillement une irritation continuelle; or toute partie irritée s'engorge et s'enflamme, donc; les incisions au lieu de faire cesser les accidents ci dessus ne font que les augmenter, elles nous paroissent donc plus préjudiciables qu'avantageuses. outre cela ces incisions sont autant de nouvelles playes qu'on fait au malade, et qui troublent la nature qui est simple et uniforme dans sa marche, les ~~pl~~ accidents qui accompagnent les playes darmes-a-feu; ne tendent ordinairement qu'à la suppuration, et la suppuration n'est certainement pas l'ouvrage de l'art.

Lorsque les oscillations des vaisseaux ne peuvent pas dissiper l'engorgement, des parties lesées et que quelque corps étranger a resté dans la partie parce qu'on n'a pas dilaté pour les extraire; la nature s'en débarasse en formant différents abcès, qui indiquent au praticien l'endroit qu'elle a choisi pour l'être incisé. on est pour lors assuré de ne pas induit en erreur.

I. Observation

Un jeune prêtre irlandois, étant a la chasse reçut a la partie moyenne de la cuisse un coup de fusil chargé de plomb, le malade fut porté a l'hopital le lendemain de l'accident. il avoit plusieurs petites playes avec un engorgement, et une tension ~~de~~ de toute la partie; on fit plusieurs incisions pour débrider et pour extraire les corps étrangers, qui étoient du plomb, de la bourre, et quelque portion de vêtements. le malade fut saigné copieusement, les boissons délayantes, les lavements et autres secours furent mis en usage; malgré tous ces soins les accidents augmenterent considerablement, les levres des nouvelles playes qu'on avoit faites s'engorgerent beaucoup plus que les autres parties. les muscles sortoit a travers, il n'est point de suppuration la

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

fièvre augmenta, le délire les convulsions survinrent le malade mourut le six de l'accident. nous aurions plusieurs observations de même genre à rapporter, mais ces faits sont trop communs. —

II. observat. Un gentilhomme reçut un coup de fusil chargé de mitraille, à la partie moyenne de la jambe; les os furent brisés et une partie de la charge resta dans la jambe, la première consultation décida l'amputation du membre. mais le malade, se refusa: alors on attendit tout de la nature, la partie fut mise en situation, on ôta les esquilles d'os et les autres corps étrangers qui pouvait être extrait facilement; et sans faire aucune incision. le malade fut saigné plusieurs fois, les boissons délayantes, les lavements furent mis en usage, on pansa le malade, avec une décoction emolliante et résolutive. — La fièvre, le délire, les mouvement convulsifs survinrent, et ne cédèrent qu'à une abondante suppuration qui fut établie le huitième jour. il se forma en plusieurs endroits des abcès qui furent ouverts dans leurs temps, par de petites incisions; la suppuration fut très longue elle facilita l'extraction des corps étrangers qui avoient resté dans la partie et quelques esquilles d'os; qui sortirent aussi. — Le malade fut guery, au bout de quatre mois; ayant la jambe plus courte que l'autre de deux pouces. —

III observat. La nommée marie got, agée de cinquante deux ans reçut au bras un coup de fusil à bout-touchant; chargé de plomb: la malade fut portée à l'hopital le l'endemain. Je trouvai l'entrée du coup à la partie moyenne du bras face interne, et la sortie à la partie opposée; le coup fut porté obliquement de bas en haut, et de dedans en dehors, toute l'explosion du coup se fit dans l'intérieur du bras. —

L'humerus fut mis en pièces, avec des éclats qui s'étendoient —

jusqu'au col de l'os; les parties molles furent dilacérées, l'artère Brachiale fut intéressée sans qu'il y eut hemorragie, toute cette ~~l'extrémité~~ extrémité jusqu'à l'épaule: étoit dans une stupeur des plus grandes, sans chaleur et sans sentiment.

La partie fut couverte de fomentations emollientes et resolutives, les saignées et les boissons délayantes furent mises en usage; malgré cela les accidents augmentèrent, la fièvre, le delire, les convulsions. La malade resta dans cet état jusqu'au huitième jour qu'une suppuration sanguinolante; commença à dégorger les parties. La gangrene se borna vers la partie moyenne du muscle d'Hoüjde, je coupai le bras à l'endroit de la plaie; et sur de mort pour me ~~de~~ débarrasser dans les pansements de cette extrémité pourrie; et nous laissames a la nature le soin de séparer le mort d'avec le vif.

La suppuration fut très bien établie le douzième, les accidents les plus graves disparurent; les escarres tombèrent et pour lors il y resta deux l'ambeaux séparés l'un de l'autre, par un lacet d'humeurs qui comprenoit tout le corps de l'os; et qui se terminoit vers le col de l'est-os. la tete de l'humerus ne fut point atteinte, la portion d'os qui séparoit les deux l'ambeaux ne tenoit qu'aux parties molles; la suppuration les détacha et j'en fis l'extraction le trente deuxieme jour, la malade sortit bien guerie cinquante jours après l'accident.

IV observation. un matelot agé de vingt ans, dans un combat naval lut le bras fracturé par une grosse balle; le coup porta vers la partie moyenne du bras sans faire plaie aux parties molles: dès ce moment toute cette extremité, fut dans une stupeur une attrition des plus grandes, le chirurgien du navire; croit qu'il n'avoit qu'une fracture à réduire: en conséquence après l'avoir réduite, il appliqua sur la partie un bandage roulé plus ou moins serré. il saigna le malade deux fois, et il arrosoit

L'appareil plusieurs fois du jour avec le taffia. —

On nous porta le malade à l'hopital, le cinquieme jour; avec le bandage que le chirurgien avoit fait, et toute l'extremité gangrenée jusqu'à l'épaule. le malade avoit la fievre, sans délire ni convulsions, il avoit l'épaule, le col, et la poitrine extremement tuméfiés, on le saigna suivant ses forces, on le mit à un regime convenable à son état: la partie fut couverte d'emollient et résolutifs, la gangrene se borna à la partie supérieure du bras anterieurement, et à l'épaule posterieurement. La suppuration étoit putride, sanguinolante, et de la plus mauvaise nature. —

Le neuvieme jour les extremités de l'humerus fracturé s'étoient fait jour à travers les chairs pourries, je finis de couper le bras à cet endroit je continuai à panser le moignon gangrené; avec un digestif animé la suppuration s'établit bien; elle fut abondante elle dégorgea l'épaule et les autres parties. elle détacha les escares et le vingt-quatre le moignon se trouva bien détergé, mais il avoit dans son centre une portion de l'humerus qui étoit denudé, nous le sciames près des chairs vives. —

La peau avoit été detruite posterieurement jusqu'à l'épaule, mais du côté interne de l'articulation du bras avec l'épaule, il y avoit un lambeau que nous conservames; ce lambeau abrégea singulierement la cure. autant que le moignon se dégorgeoit, la peau s'étendoit et diminuoit d'autant la playe; il n'est donc pas indifferent dans les gangrenes, et dans les plaies d'armes-a feu, d'emporter ou de conserver ces lambeaux de peau: rien de ce qui a été détruit ne se régénere, (dit monsieur Louis). il faut donc conserver ce qui existe. ce qu'il y a de bien certain que ces lambeaux qui sont emportés par quelques praticiens, nous ont été d'un grand secours dans plusieurs cas; et la cure de l'amputation ci dessus lui fut terminée heureusement. —

V. observat. Deux matelots d'une goulette anglaise étaient sur une même ligne de direction, l'un derrière l'autre, lorsque chacun la cuisse droite emportée par un boulet de canon de douze, le premier blessé mourut sur le champ d'hémorragie faute de secours. Car le chirurgien anglais, s'étoit enivré avant le combat: sans doute pour s'en dérober toute l'horreur; et étoit hors d'état de secourir ces malheureux. —

Le second blessé arrêta le sang lui-même, lié serrant très fort la moignon; aussitôt un bout de corde: on le voya chercher du secours sur la frégatte la marquise de la fayette, (a) le premier chirurgien de la frégatte qui m'a communiqué cette observation; fit porter le blessé sur son bord, il fit la ligature de l'artère crurale tout près du pli de la cuisse; et pansa le membre tronqué avec un digestif simple. il couvrit la partie d'une fomentation faite avec parties égales d'eau de sureau, et de vin; il saigna le malade autant de fois qu'il le crut nécessaire; il le mit à l'usage des boissons délayantes et d'un régime conforme à son état. —

(a) La goulette étoit amiral de la flotte anglaise de la frégatte en dessus, sans mettre son pavillon en avant qu'après que le mal fut fait qu'elle se fit connoître

après les premiers accidents, la suppuration s'établit bien, les escares tombèrent et laissèrent une portion du fémur dénudée de son periostre, le chirurgien la scia près des chairs vives. La cicatrice étoit bien avancée lorsque la frégatte relacha dans un port d'espagne; où l'on laissa tous les blessés, le chirurgien regretoit beaucoup de ne pouvoir finir cette cure. —

VI observat. Dans le même combat, un matelot fut blessé par une balle qui lui traversa la jambe dans sa partie inférieure; lutéra le tendon d'achile, et les muscles fléchisseurs commun des orteils, et le jambier postérieur. La plaie ne fut point dilatée, on pansa le malade avec un digestif simple, la suppuration s'établit l'escare tomba et le blessé guérit. —

VII observat. un canonier ayant tiré plusieurs coups de canon sans le rafraichir

ACADÉMIE DE MÉDECINE

lut l'imprudance de se mettre a cheval sur le canon; pour le charger de nouveau; ayant mis la poudre dans il étoit auprès de le bourrer, lors qu'il l'explosion se fit. Le fouloir qu'il tenoit dans la main, fut arraché avec tant de violance que les trois doigts de la main avec la qu'elle il tenoit; furent arrachés aussy: et le sujet auroit été emporté aussi, si un de ses camarades ne l'avoit attrapé par ces vetements. ce

il y eut un delabrement considerable sur la partie lateraux du avant-bras jusqu'au coude, les os du carpe et metocarpe; étoient depouillés des teguments communs. Les tendons des muscles extenseurs, et fleschisseurs des doigts; étoient déchirés: la commotion fut si grande que la partie étoit sans sentiment, on employa les moyens indiqués en pareil cas, comme saignées, boissons délayantes, lavement topiques emolliants et même les purgatifs. malgré cela les accidents augmenterent, la fievre, le delire les mouvements convulsifs, une suppuration putride nous faisoit craindre pour la vie du malade. ce

Le neuvieme jours la fievre diminua, de même que le delire la suppuration fut plus abondante; mais elle n'étoit pas meilleure, une consultation décida l'amputation du bras a sa partie superieure; elle fut faite et le malade mourut le sisieme jour de l'operation, dans le delire et les convulsions. ce

VIII. observat Jean Duay matelot, fut blessé a l'epaule par une grosse balle carrée qui fractura ~~qu'a~~ la tête de l'humerus, et l'omoplate le chirurgien du navire, ôta les corps etranges et pansa le malade avec les resolutifs. il eut a combattre pendant les six premiers jours les accidents les plus formidables, il employa les saignées, les boissons et autres. la suppuration s'etablit et le blessé, parut mieux. ce

on l'envoya a notre hopital le disieme jour de sa blessure, j'etrouvai l'epaule et le col; dans un etat de tumefaction et de tension si grande, que le malade ne pouvait faire aucun

mouvement. La Suppuration etoit très abondante mais de la plus mauvaise nature, j'otay plusieurs portions D'os tant de l'atlas de l'humerus, que de la côte de l'omoplate: un dépôt très considerable s'etablit sur la partie laterale du col; au dessus de la clavicule et sur le rebort anterieur du muscle trapeze, je l'ouvris et j'y mis un seton lu de passant par dessous la voute, faite par la physis acromion et l'extremité humerale de la clavicule, pour le faire sortir par la playe que la Balle avoit fait, a la partie posterieure et superieure du Bras. La Suppuration aete très abondante, nous employons des injections d'eau de Barreges, et le malade est aujourd'hui vingt 7 juillet 1779. en voy de guerison.

Dans les fractures compliquées on propose souvant l'amputation comme l'unique moyen, de conserver la vie au malade: et souvant souvant c'est elle qui la lui ote. J'ai vu guerir sans amputation une quantité de malades, de fractures compliquées qui toutes etoient de nature (suivant les autars) à l'exiger.

I. observati

un matelot tomba au fonds de cale, et se fractura la jambe un peu au dessus des malleoles: La fracture etoit compliquée d'hemorragie, et d'une playe de trois pouces qui laissoit sortir l'extremité inferieure du tibia d'un pouce et demy. je reduisis la fracture sans debider la playe, je mis la partie en situation avec un Bandage convenable; les saignées et les autres moyens ne furent point negligés.

La Suppuration commença a s'etablir aux environs de la fracture, il se forma plusieurs abcès qui furent ouverts dans leur temps: le tibia fut de mis de son periostre de deux pouces de long. le trente deux la partie etoit bien dégorgée, les

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

plaies détergées, il ni avoit que cette portion de tibia qui nous embarrassoit; nous prîmes le parti de la scier et d'emporter toute la portion gênante, les l'extremités du tibia se rapocherent par l'action des muscles, et l'intervalle qu'elles laissait fut rempli par le sang qui sortoit de l'extremité de l'os scié; qui en se congellant soudoa les deux parties ensemble. les l'extremités du peroné qui étoient recouvertes des parties molles qui l'entourent, se rencontrerent l'une sur l'autre: enfin le cal se forma; les plaies se consolidèrent peu à peu et le malade fut guery au bout de sept mois, ayant la jambe plus courte que l'autre de deux pouces.

11 observat. vu seiens de long tut la jambe fracturée, par un pieu de bois qui lui tomba dessus, la fracture etoit oblique et a la partie moyenne de la jambe. elle etoit compliquée d'une playe de quatre pouces de long, les deux l'extremités du tibia fracturé avoient été enfoncées dans la terre; et une de ces l'extremités sortoit à travers la playe d'un pouce de long. le malade fut porté a l'hopital, cinq jours après l'accident; alors l'engorgement qui etoit considérable et la suppuration qui etoit deja établie, nous inspirerent de mettre les os a nu, nous pansames la playe avec la charpie seche, l'exfolition de cette portion d'os se fit, et le malade fut guery au bout de deux mois et demy.

111 observat. le suisse d'un président de cette ville, fut renversé par une carrette, la roue lui passa sur la partie inferieure de la jambe et lui fracture. la fracture etoit compliquée de deux plaies contuses, l'une sur la partie anterieure de la jambe, et l'autre sur la partie posterieure; les parties molles furent meurtries à l'excès. le malade ne fut porté a l'hopital que deux jours après l'accident, la fracture avoit été reduite en vain; le gonflement

et l'engorgement étoient considérables; il y avoit même des flictènes sur le pied et la jambe. Je fis saigner plusieurs fois le malade; on le pansa avec une fomentation emolliante et résolutive.

La suppuration s'établit le huitième jour, elle fut affreuse tout le tissu cellulaire qui matelasse la partie postérieure de la jambe, tomba en fonte; le tendon d'achille, le jambier postérieur, les fléchisseurs communs des orteils, le fléchisseur propre du pouce, furent détruits par la suppuration. Les pansements furent les plus simples, on l'avoit d'abord avec une décoction d'écorce; et on le pansoit avec la charpie sèche: ces moyens ont conduit le malade, avec parfaite guérison; il en a été quitte pour une anquilose du pied avec la jambe.

J'avois plusieurs observations de même genre à citer, en cette matière n'étoit assés connue; et ce les dilatations que des auteurs recommandent ~~[illegible]~~ dans les fractures compliquées, de même que les grandes incisions qu'on fait pour ouvrir les abcès; n'étoient reconnues nuisibles. elles mettent à découvert une quantité de parties nerveuses, et les exposent chaque pansement au contact médiat d'air; qui devient une cause irritante: de là la douleur, l'inflammation, les suppurations longues et putrides, (surtout dans les hopitaux au moins dans celui de Bordeaux) et souvant la perte du malade, nous avons vû n'ombre de fois cette pratique suivie des accidents les plus funestes. Je suis persuadé que l'academie, à vu recueil d'observations beaucoup plus concluantes; que celles que je l'honneur de lui presentes.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE PARIS

Observation anatomique sur l'oblitération complette du canal cistique.

Un homme agé de quarante cinq ans, fut porté à l'hopital pour y être traité d'une pleuresie a l'a tête; qui le fit perir le vingt-cinq jours de l'accident. a l'ouverture du cadavre je voulus examiner les visceres du bas-ventre, et je fus fort surpris en parcourant le foy; de ne pas trouver la vesicule du fiel: à sa place je trouvai une portion de membrane froncée ~~et dech~~ et décéchée. pour l'examiner plus attentivement j'emporté le foy, l'estomach, et l'intestin duodenum, après avoire disséqué ~~en~~ en parties avec la plus grande attention; je cherchai le canal coledoque que je trouvai extremement gros: son diametre egalloit celui d'un tuyeau de ~~plume~~ plume de oie. arrivé au rendez-vous du canal hepatique avec le cistique, je voulus les examiner chacun en particulier; je trouvai le canal cistique cartilagineux et entierement oblitéré, depuis ce qu'on appelle la tête d'oiseau ou le col de la vesicule; jusqu'à deux lignes avant son insertion dans le canal coledoque. Les tuniques de la vesicule du fiel, etoit collées au foy; la vesicule ~~et~~ ne contenoit absolument aucun fluide: ni bille, ni humeur l'imphatique d'aucune espece, le canal hepatique etoit beaucoup plus gros qu'il ne doit aitre naturellement, sa grosseur correspondoit à celle du canal coledoque; le foy etoit dans son etat naturel, ni plus gros ni d'une couleur differante de celle qu'il doit avoire. La bille couloit dans l'intestin duodenum aussitôt que le foy la filtrait, sans etre déposée dans un reservoir

particulier. L'estomach et le duodenum, étoient beaucoup plus
distendus qu'ils ne doivent être ordinairement; les autres viscères du
bas-ventre étoit dans leur état naturel, et paraissait n'avoir
nullement souffert de cette disposition particulière: qui semble
être la suite de quelque maladie inflamatoire de cette partie.
Si j'avais eu trouver cette disposition j'aurais prié le malade, avant
de mourir; de me dire les circonstances qui avoit accompagné sa vie.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE